Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 17 (1925)

Heft: 5

Rubrik: Dans les autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pendant l'année de gestion, de 35,308 à 35,049. Depuis 1921, le personnel des C. F. F. a été réduit de 3377 unités; la perte de membres que la Fédération des cheminots a eu à enregistrer depuis cette date s'élève à 3149.

Les comptes de la caisse fédérative bouclent à fin 1924 par un chiffre de fr. 759,881 aux recettes, soit en laissant un excédent de dépenses de fr. 3528. Les comptes de l'année précédente accusaient un excédent de fr. 32,000. Ce déficit de l'année de gestion provient d'une diminution des recettes de fr. 14,000 en cotisations des membres et d'un excédent des dépenses de fr. 8000 pour l'assitance judiciaire et fr. 8000 pour l'assistance accordée à des ouvriers grévistes ou lock-outés de l'industrie privée. Il fut versé une somme de fr. 176,066 au fonds de lutte, qui se monte maintenant à fr. 723,896.

Le rapport contient des indications détaillées sur l'activité des instances fédératives, le travail commun avec d'autres organisations, les travaux dans le domaine syndical, la presse fédérative, ainsi que sur les caisses et la comptabilité des sous-fédérations.

Ouvriers du bois et du bâtiment. Depuis le 21 mars de cette année les gypseurs de *Bâle* sont en grève. A deux reprises eurent lieu des pourparlers devant l'office de conciliation. Les deux fois, les propositions de conciliation furent repoussées par les patrons et par les ouvriers. Toutes les revendications des ouvriers concernant le salaire, les vacances et les suppléments pour travail accompli au dehors, furent l'objet d'une fin de non-recevoir de la part des patrons. C'est ainsi qu'à la date susmentionnée, les ouvriers cessèrent le travail.

Les patrons firent toutes les tentatives imaginables pour semer l'épouvante et la discorde parmi les grévistes. Mais heureusement ces procédés ne procurèrent pas aux patrons le résultat désiré, car ils se heurtèrent à la résistance opiniâtre des ouvriers. Une partie de ceux-ci chercha du travail ailleurs et en trouva effectivement. Le 17 avril eurent lieu de nouvelles négociations devant l'office de conciliation. Les représentants patronaux déclarèrent que, pour punir les gypseurs pour cette « grève frivole », ils retiraient toutes les concessions faites. Les pourparlers échouèrent complètement. Il n'y a pas de briseurs de grève; la grève dure toujours avec la même intensité. La place de Bâle est donc sévèrement à l'interdit pour les gypseurs.

A *Winterthour* également, les gypseurs sont en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire. Ici aussi les patrons ont, de concert avec l'Union des arts et métiers et la Fédération des entrepreneurs en constructions, repoussé toutes les revendications des ouvriers. Inutile d'ajouter que les gypseurs de Winterthour sont aussi décidés à faire grève jusqu'à ce qu'il leur soit donné satisfaction.

Personnel de la broderie. La Fédération du personnel de la broderie accuse également pour l'année 1924 une légère réduction de son effectif (151). La mauvaise conjoncture dans cette industrie a une influence néfaste sur l'activité de l'organisation syndicale.

Le rapport annuel paru dans le numéro 8 du *Journal du personnel de la broderie* oriente sur la situation dans l'industrie de la broderie, sur l'activité des différentes instances fédératives, sur le mouvement des membres, sur la situation financière, sur les conditions de salaire et d'engagement, sur le domaine de l'éducation et le travail en commun avec d'autres organisations. La caisse fédérative boucle par une augmentation de la fortune de 6000 francs.

Typographes. Le *Gutenberg* du 17 avril commente les résultats de la voation du 27 mars dans la Fédération des typographes sur la convention fixant les conditions les résultats de la votation du 27 mars dans la Fédération suisse des typographes.

Sur 4848 bulletins délivrés, 3725 sont rentrés; 2725 votants ont accepté les propositions du comité central; 1356 s'y sont opposés et 194 bulletins furent blancs ou nuls. La majorité favorable n'est donc que de 819 voix. L'opposition fut assez vive dans quelques sections de la Suisse alémanique. Ainsi, Frauenfeld rejette par deux tiers contre un (31 oui, 74 non); St-Gall 127 non pour 103 oui; Zurich-Lac 58 non et 46 oui. D'autres sections acceptantes comptent de fortes minorités rejetantes: Bâle 283 oui, 121 non; Berne 320 oui, 256 non; Lucerne 62 oui, 49 non; Haute-Argovie 27 oui, 17 non; Soleure 45 oui, 20 non ; Zurich 253 oui, 240 non et 35 bulletins blancs. Les raisons de cette forte opposition sont diverses: l'introduction d'un élément peu désirable, ancien secrétaire et communiste militant, joua un certain rôle dans la décision de quelques sections. D'autre part, on semble craindre des complications administratives, en raison de l'instabilité d'un certain nombre d'auxiliaires, les manœuvres principalement. L'admission du personnel féminin aurait aussi provoqué pas mal de méfiance de la part de collègues qui craignent de « voir ainsi l'adoption d'un sabot de gros calibre au char de la F. S. T. ».

Malgré l'augmentation de travail, qui en résultera pour la fédération, le *Gutenberg* estime que la F. S. T. a bien agi en décidant l'affiliation du personnel auxiliaire des imprimeries. C'est un pas en avant vers la concentration des forces syndicales ouvrières des arts graphiques en Suisse, qui deviendra un jour ou l'autre d'une nécessité absolue.

Dans les organisations non affiliées

Fédération suisse des ouvriers et employés évangéliques. La Fédération suisse des ouvriers et employés évangéliques publie dans son numéro 6 un rapport détaillé sur son activité en 1924. Nous en relevons les points suivants: Le mouvement des membres présente une légère augmentation; à la fin de 1923, la fédération comptait 3746 membres répartis en 69 sections, et à la fin de 1924, il y en avait 4018 dans 72 sections. La répartition dans les différentes sections n'est pas indiquée d'après le nombre des membres.

Le rapport s'étend sur la situation économique de la Suisse ainsi que sur les luttes politiques et économiques engagées durant l'année du rapport. Le rapport condamne sévèrement les procédés des chrétiens-sociaux, « organisation destinée à renforcer l'église catholique et qui enrôle des non-catholiques pour les mettre sous l'influence catholique ».

La fédération a introduit une assurance-maladie facultative et une assurance-vieillesse et survivants obligatoire. Les prestations de la caisse sont insignifiantes en raison des faibles cotisations payées (1 fr. par mois et par membre). Il a été payé en tout en 1924 pour 27 décès 4913 fr. en secours. La caisse de chômage a versé en 1924 pour 36,219 fr. de secours. Pour secours de grève, représailles et lock-outs, la fédération a déboursé 28,795 fr.; il s'agit surtout de secours versés à des membres engagés dans des mouvements de salaire conduits par d'autres organisations. La fédération n'a conduit à elle seule que 5 mouvements, dont 2 se sont terminés avec un succès partiel.

Dans les autres organisations

Union syndicale chrétienne-sociale. Dans sa session de printemps, la commission syndicale chrétienne-

sociale a pris les décisions suivantes: Le résultat financier étant quelque peu meilleur que celui des années précédentes, mais comme les circonstances ne sont pas encore « satisfaites », les fédérations sont invitées à nouveau à verser leur cotisation statutaire à la caisse centrale de l'Union. Aucun vérificateur ne s'étant présenté, il fallut renvoyer à plus tard l'acceptation des comptes. Le conseiller national Scherrer fit ensuite un rapport sur les assurances sociales. L'initiative Rothenberger fut repoussée, parce que « insuffisante pour une solution de grande envergure des assurances sociales ». On conviendra qu'il faut une tournure d'esprit bien spéciale pour pratiquer une pareille acrobatie dans les questions sociales.

La commission entendit également un rapport sur la tactique à suivre dans les mouvements de salaire et sur l'attitude à observer à l'égard des organisations adverses. Des lignes directrices furent adoptées dans la teneur que voici: Les conflits ou mouvements engagés dans un établissement isolé ou dans une seule localité doivent être menés d'une façon indépendante. La collaboration avec d'autres organisations ne doit être admise qu'après avoir bien défini la marche à suivre et moyennant l'approbation du comité central de la fédération et *la présence d'un secrétaire*. Pour la propagande on insistera sur l'importance des fonctions secondaires. Les organisations, dont les conceptions sont apparentées, devront prendre position contre la renaissance de la terreur socialiste!

Notices

Simplification du scrutin pour les élections et votations. Le conseiller national Sträuli avait présenté en son temps un postulat par lequel il invitait le Conseil fédéral à élaborer un rapport avec préavis concernant la question de savoir comment on pourrait simplifier l'exercice du droit de vote dans les votations et élections fédérales. Or, le Conseil fédéral vient d'adresser une circulaire (datée du 16 mars 1925) aux gouvernements cantonaux, circulaire dans laquelle il expose son point de vue. Il termine son argumentation en affirmant qu'une revision de la loi concernant les votations et élections fédérales, dans le sens d'une simplification du scrutin, n'est pas indiquée et est pour le moment, inapplicable. Les malades et les invalides sont donc, comme par le passé, dans l'impossibilité de remplir leurs devoirs de citoyens si l'hôpital dans lequel ils se trouvent n'est pas dans la même localité que celle où ils ont le droit de vote et si on ne fait pas chercher leur bulletin par une délégation. C'est là évidemment une solution compliquée et peu satisfaisante.

En revanche, le Conseil fédéral recommande aux cantons de faire usage dans la mesure autorisée par la législation fédérale de tous les allégements possibles. Sont désignés comme tels: l'ouverture du scrutin à partir du samedi à midi; l'octroi de la faculté (dans les localités où le scrutin n'est pas ouvert la veille ou l'est seulement tard le soir) à des électeurs empêchés par des raisons valables de voter pendant les heures d'ouverture du scrutin, de remettre leur bulletin à partir de midi à un fonctionnaire municipal.

Les dispositions des lois cantonales, dépassant ces limites, ne peuvent être appliquées pour les votations fédérales.

Votation du 24 mai. Eu égard à la fête des chorales ouvrières à Lucerne, le Conseil fédéral a décidé d'autoriser les cantons à tenir ouvert le scrutin toute la journée du 23 mai (samedi). C'est aux comités du parti qu'il appartient maintenant, où la nécessité se fait sentir, de recourir à cette autorisation.

Bibliographie

« *L'œuvre internationale d'éducation ouvrière* », contenant le compte rendu de la seconde conférence internationale d'éducation ouvrière, tenue à Oxford, du 15 au 17 août 1924. Edité par la Fédération syndicale internationale. Prix fr. 1.75. En vente aux Coopératives Réunies, rue de la Serre 43, La Chaux-de-Fonds, et chez tous les libraires.

Ce livre contient le compte rendu complet des réunions de la conférence, les discours spécialement relatifs aux divers aspects de l'éducation ouvrière et la photo des délégués. On y trouve également un rapport sommaire sur l'activité des organismes s'occupant d'éducation ouvrière en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Etats-Unis Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Russie et Tchécoslovaquie, ainsi qu'une liste des noms et adresses des organismes d'éducation ouvrière. Cet ouvrage est, de ce fait, non seulement une lecture intéressante, mais représente aussi un vade-mecum du mouvement d'éducation ouvrière, tel qu'il n'en est point paru jusqu'ici et constitue en même temps une preuve indéniable de l'importance toujours croissante que prend l'aspect éducatif du mouvement syndical.

Le coût de la vie.

Dates	Index*					
	Office fédéral du travail			Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistiques	
	Fonctionnaires	Ouvriers			Bâle	Berne
		qualifiés	non qualifiés			
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	—	—	254	—	—
1920 Juin .	—	—	—	239	205	—
1921 Juin .	210	209	207	210	188	—
1922 Juin .	157	155	154	157	168	166
1923 Juin .	166	165	163	161	148	169
1924 Janvier	170	169	167	170	160	174
1924 Février	169	168	166	172	159	174
1924 Mars .	169	168	166	170	163	174
1924 Avril .	167	166	165	169	163	172
1924 Mai . .	167	166	165	167	163	172
1924 Juin .	169	168	168	166	162	172
1924 Juillet .	169	169	168	168	163	172
1924 Août .	167	166	165	166	162	172
1924 Sept. .	167	166	164	167	156	172
1924 Octobre	170	169	167	169	157	174
1924 Nov. .	171	170	169	171	158	175
1924 Déc. .	170	170	168	172	157	174
1925 Janvier	168	168	167	171	159	173
1925 Février	167	168	168	168	156	175
1925 Mars .	167	167	167	169	157	174

* Alimentation et combustible.